

Sylvie Goulard

Députée européenne

8 Février 2011

Humboldt Universität

Walter Hallstein-Institut für Europäisches Verfassungsrecht der Humboldt-Universität

Forum Constitutionis Europae (FCE)

SEUL LE TEXTE PRONONCE FAIT FOI¹

La crise vue du Parlement européen : bien plus qu'une crise financière

Je tiens tout d'abord à remercier le Professeur Pernice pour cette invitation. C'est un bonheur d'être aujourd'hui à Berlin parmi vous pour prendre la parole dans cette prestigieuse série de conférences.

Les turbulences dans la zone Euro rendent plus vif que jamais le besoin de discussions par delà les frontières ; j'apprécie aussi tout particulièrement de donner un aperçu de la question depuis le Parlement européen. Quelques jours après que la Chancelière Merkel a présenté son „Pacte pour la compétitivité“, la date est idéale. Naturellement, je m'exprime ici à titre personnel et vais en profiter pour parler sans détours.

Je voudrais aborder trois points:

- Premièrement, la crise que nous traversons est bien plus qu'une crise financière. Elle tient aux défauts de conception de l'Union économique et monétaire (UEM). Un bilan objectif montre clairement que la coordination mise en place jusqu'ici souffre de n'avoir pas été suffisamment efficace, ni démocratique.

¹ Dans la version allemande

- Deuxièmement la réforme en cours contient des éléments positifs, tout comme les récentes propositions de la Chancelière. Néanmoins, les deux chantiers laissent largement de côté de la question centrale de la légitimation démocratique.

- D'où mon troisième point : l'Allemagne est à la croisée des chemins.

*

Permettez-moi tout d'abord de placer notre réflexion dans une perspective globale. La discussion sur l'avenir de l'UEM ne peut être dissociée de la situation dans le monde. Barack Obama a téléphoné plusieurs fois à Angela Merkel quand l'euro était en péril. La Chine, quant à elle, investit massivement dans les Etats membres les plus vulnérables de la zone Euro. Et nous Européens, avons des responsabilités globales toutes particulières, notre continent étant à ce jour respecté comme celui de la paix, du droit et de la justice sociale.

L'Histoire nous a appris à nous méfier de la folie des grandeurs. Mais l'esprit de clocher et l'étroitesse de vues ne sont pas moins redoutables. Dans la grande pièce de théâtre de Goethe, « Faust », celui-ci déclare au diable: « *tu ne peux rien détruire en grand, aussi tu t'y emploies par la petitesse* ».

Nous ne pouvons pas continuer à penser de manière aussi étroite, aussi négative que nous l'avons fait depuis le début de cette crise. Ce qui me gêne dans les critiques actuelles contre l'Europe communautaire, c'est exactement cet « esprit de négation permanente », celui-là même que Goethe dénonce comme diabolique – qui se répand en raison de la peur et du populisme. Comme si « *tout ce qui avait été construit, méritait d'être détruit.* »

En revanche, les pro-européens doivent admettre que des problèmes existent. Afin de trouver les moyens adéquats de remédier aux faiblesses, nous ne devons pas enjoliver la situation.

Ceci m'amène à mon premier point.

I. La crise actuelle est beaucoup plus qu'une crise financière

A l'été 2007, une crise financière a frappé les Etats-Unis. Courant 2008, elle a pris un caractère systémique, entraînant de graves conséquences économiques et sociales.

Pour l'Union européenne, c'était toutefois bien plus qu'un phénomène économique ; sa survie même était en cause.

Le caractère inachevé de l'UE ne la mettait pas en mesure de réagir de manière aussi efficace que la Chine ou encore les Etats-Unis, dotés de structures fédérales fortes. La crise financière a ainsi mis en lumière des faiblesses déjà présentes. J'en retiendrai quatre :

- Tout d'abord, pendant des années, les gouvernements nationaux n'ont pas été entièrement à la hauteur des exigences européennes

En 1992, lors de la création de l'euro, il a été décidé de laisser la responsabilité de la politique économique aux Etats membres. Ceux-ci s'engageaient toutefois à contrôler de manière rigoureuse leur dette et leur déficit publics. Aussi Jean-Claude Trichet a-t-il déclaré récemment au journal populaire Bild Zeitung² „*Nous n'avons pas de crise de l'euro, nous avons une crise des finances publiques de certains Etats de la zone euro*“.

Certains Etats ont maintenu le niveau de vie de leurs populations par la dette au lieu de procéder aux douloureuses réformes qui étaient incontournables : bien que l'émergence de nouvelles puissances comme la Chine et le vieillissement de la population européenne aient exercé des pressions sur la productivité, certains gouvernements ont cru pouvoir ignorer les avertissements de la Commission européenne (CE) et de la Banque centrale (BCE). Par leur comportement, ces pays ont entamé la solidarité.

Les ministres des finances étaient par ailleurs censés exercer une surveillance mutuelle, avec l'appui de la Commission. Mais l'Eurogroupe n'a pas toujours joué le rôle qui était le sien. En 2003, la France et l'Allemagne elles-mêmes ont cherché à échapper à des sanctions, minant ainsi la crédibilité du pacte de stabilité et de croissance (PSC).

Ces toutes dernières années, les dirigeants et les responsables communautaires qui, aujourd'hui jouent « les pompiers », ont eux-mêmes toléré des endettements publics

² 15 Janvier 2011

élevés et laissé gonfler des bulles immobilières. Ils ont toujours refusé à EUROSTAT (le service de statistiques de l'UE), les moyens d'investigation qui lui auraient permis de dépister les tricheries. Dans de nombreux cas, ils ont ignoré les mises en garde répétées de la BCE.

- En second lieu, le contrôle des dépenses publiques s'est avéré insuffisant.

En 1997, avec le pacte de stabilité et de croissance, l'UE s'est seulement dotée de critères de contrôle de la dette et des déficits publics. Sur cette base, l'Irlande et l'Espagne étaient, avant la crise, les élèves modèles de la zone Euro. Il n'est pourtant guère sensé de contrôler rigoureusement la dépense publique (y compris lorsqu'elle consiste à investir de manière productive dans la recherche) et, dans le même temps, de se désintéresser des conséquences de la dette privée, même quand celle-ci nourrit une spéculation immobilière ou un endettement excessif des ménages, néfastes à la stabilité. La macroéconomie ne se réduit pas aux contrôles des finances publiques.

De nombreux économistes – Wolfgang Münchau³, Patrick Artus⁴, Jean Pisani-Ferry⁵ pour ne citer que ceux-là – et de bons connaisseurs des marchés, comme Georges Soros ont, à maintes reprises, insisté sur ce point, en soulignant que les asymétries dans la zone euro risquaient de continuer à croître si celle-ci ne se dotait pas d'instruments adéquats de convergence. Avec la mise en commun de la monnaie, la possibilité de dévaluer a été supprimée, tandis que la mobilité du travail restait très limitée. Si des transferts budgétaires sont exclus, la seule marge de flexibilité reste le niveau des salaires. La supervision du secteur bancaire est demeurée nationale alors même que les marchés financiers se développaient par delà les frontières.

³ www.eurointelligence.com

⁴ Les erreurs conceptuelles qui sont derrière les institutions de la zone Euro, Natixis Flash Economie 18 janvier 2011 ; De quoi dispose-t-on pour traiter les asymétries dans une Union monétaire, ibid 17 janvier 2011

⁵ Divers articles, notamment « Vous avez dit fédéralisme ? » 6 juillet 2010

Les marchés n'ont pas non plus sanctionné les entorses à la discipline mise en place. En principe, les pays dispendieux auraient dû bénéficier de crédits plus onéreux que les Etats bien gérés. Mais l'effet dissuasif ne s'est pas produit, les „spreads“ restant très restreints dans les années qui ont suivi l'introduction de l'euro. Les marchés n'ont recommencé à apprécier la situation individuelle de chaque Etat de la zone euro que fort tard et non sans brutalité.

- Troisièmement, la crise a créé une tension entre la règle de droit et la capacité d'action

Après la deuxième guerre mondiale, la Communauté européenne a été fondée sur le droit, car c'était la condition de la réconciliation et de la coopération. Walter Hallstein, premier Président de la Commission, disait de la CEE qu'elle était à la fois „*une création du droit, une source de droit et un ordre de droit*“⁶. « *Au commencement était Kant* », aurait dit le grand historien allemand Nipperdey, à propos de l'UE.

Dans l'UEM, la même logique a prévalu : le pouvoir discrétionnaire des autorités européennes (la BCE exceptée) a été volontairement limité. De nombreux économistes, notamment aux Etats-Unis, ont vivement critiqué ce pilotage par la règle. Par « beau temps », il a pu fonctionner. En revanche, dès que la crise a éclaté, la complexité de nos procédures et les obstacles mis à une réaction rapide ont entravé l'action.

La conséquence est que l'UE est perçue comme faible alors même que la crise a commencé aux Etats-Unis et que c'est de l'autre côté de l'Atlantique que se trouvent des montagnes de dette préoccupantes. Peut-être cette différence de perception s'explique-t-elle par le fait que, quand les Américains affirment „*Yes, we can*“, les Européens se demandent encore „*sommes-nous en droit d'agir*“ (dürfen wir) ?

- Quatrièmement : les liens entre les membres de la zone Euro sont trop distendus.

Dix ans après l'introduction de l'euro, il est encore compliqué et onéreux de faire des virements d'un pays membre à l'autre. Nous utilisons la même monnaie mais vivons

⁶ Der unvollendete Bundestaad, 1969

encore sur des planètes séparées. La crise a subitement fait apparaître une exigence de solidarité qui n'avait jamais été perçue comme telle. Il n'est pas étonnant que les décisions nécessaires aient été difficiles à prendre, vu le faible sentiment d'appartenance à un ensemble commun ce qui, toutefois, ne justifie en rien le ton raciste qui a été celui de plusieurs journaux populaires.

Puisque la survie de l'euro - voire de l'UE - était en jeu, nous pouvons nous réjouir que les chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que les ministres des finances aient finalement pris des mesures courageuses, même s'ils celles-ci étaient tardives et s'ils ont longuement tergiversé. Lorsque la zone euro était au bord du gouffre en mai 2010, en sauvant la Grèce, ils ont sauvé l'euro. L'appui de l'Allemagne a été décisif pour la création du fonds de 750 milliards, avec le FMI. La réaction des autorités allemandes, dans un contexte intérieur très délicat, mérite d'être saluée.

*

Au terme de ce bilan fondé sur des faits concrets, il est clair que nos difficultés ne sont pas entièrement « de la faute à l'Europe » ! Récemment, Jacques Delors a dit très justement au Sénat français „*ne faisons pas porter à l'euro le poids de nos insuffisances*“⁷

Il ne s'agit pas ici de montrer du doigt des coupables ou d'ouvrir des querelles entre institutions. La discussion actuelle est déjà bien trop moralisatrice ; partout il est question de « pécheurs » et de « châtement » ! Le Jugement dernier ne sera pas rendu à Bruxelles. Du reste, Dieu sait déjà dans son infinie sagesse qu'il ne suffit pas d'inscrire des commandements dans les tables de la loi pour être sûr d'être obéi des êtres humains... Mais il importe d'identifier exactement les carences pour vérifier si nous nous lançons dans la réforme appropriée.

D'où mon deuxième point.

⁷ Audition, 16 Novembre 2010

II. La réforme en cours contient des éléments positifs, tout comme les récentes propositions de la Chancelière. Néanmoins, les deux chantiers laissent largement de côté de la question centrale de la légitimation démocratique.

Fin septembre 2010, la Commission a adopté un „paquet“ de six textes en vue d'améliorer la „gouvernance“ de l'UEM.

Grâce au traité de Lisbonne, la nouvelle législation ne pourra être adoptée que si, à partir du texte de la Commission, le Conseil des ministres des finances et le Parlement européen s'accordent sur une version identique : la matière relève en effet désormais de la co-décision. Six rapporteurs (auxquels j'ai l'honneur d'appartenir) ont été désignés au PE et travaillent d'arrache-pied sur ces sujets.

Ce « paquet » tire les leçons des premières années de l'euro et de la crise. Il comporte des propositions intéressantes.

- La coopération accrue dans le „semestre européen“ pourrait permettre de faire mieux participer les Parlements nationaux aux objectifs conjoints. Déjà, sous la pression des évènements, le gouvernement de M. Papandreou a lancé des réformes en Grèce, d'une ampleur inimaginable il y a encore un an. En France, tout comme en Italie, des économies sont sérieusement engagées. L'Espagne réforme en outre son secteur bancaire.

- Une certaine „automaticité“ des sanctions devrait renforcer la crédibilité du pacte de Stabilité et de Croissance. La discipline est absolument nécessaire, notamment vis-à-vis des générations futures.

- Surtout, un nouveau contrôle des déséquilibres macro-économiques est envisagé qui englobe la surveillance des déficits et des surplus.

C'est un grand pas dans la bonne direction. Enfin, les Européens pensent au-delà du contrôle des finances publiques et admettent que la conduite d'une zone euro plus large et plus hétérogène que les Etats-Unis requiert plus que deux critères et une gestion de bon père de famille ! En se focalisant sur la discipline, certains se donnent bonne conscience sans s'attaquer à tous les problèmes.

Dans ce cadre, je ne peux pas entrer dans les détails mais il est important que, pour la première fois, ces sujets soient débattus en public. Grâce au Parlement européen, nous sortons du huis clos cher au Conseil. En outre, au PE toutes les tendances politiques sont associées au débat tandis qu'au Conseil seuls les partis actuellement dans la majorité décident. L'implication des oppositions permet d'espérer une acceptation accrue des règles.

Le Parlement fait aussi ses propres propositions : dans mon rapport, j'ai abordé volontairement la question controversée des Euro-obligations : créer un marché obligataire, liquide, de taille globale ; éviter que la BCE ne soit contrainte de jouer le rôle de « bad bank » ; combiner des sanctions et des incitations à respecter les règles, voilà mes objectifs⁸. Je sais bien qu'en Allemagne, comme dans d'autres pays, de nombreuses voix s'élèvent contre toute idée de « transfert » financier au sein de la zone euro. Nous devons faire attention naturellement, et notamment ne pas pénaliser les Etats dotés d'une note AAA. Des solutions techniques existent. En tout état de cause, la question de la dette de la zone Euro ne doit pas être vue seulement à la lueur des querelles internes du „Finanzausgleich“ (la péréquation entre les Länder). Et il paraît délicat, au niveau européen, de ne prévoir que des bâtons sans offrir de « carottes » : les Euro-obligations (Eurobonds) apporteraient un plus incontestable. La question relève en tout cas du débat parlementaire, sans tabou.

Le Conseil de son côté (notamment dans le cadre de la „Task force » présidée par M. Van Rompuy“) a fait connaître ses orientations. En son sein, l'automaticité des sanctions ne fait pas l'unanimité. Et la tendance est plutôt à la dilution du paquet de la Commission même si, sur certains points, des propositions intéressantes sont aussi faites (par ex la possibilité d'envoyer sur le terrain, si nécessaire, des missions d'autorités européennes – BCE et Commission comme le fait le FMI).

⁸ Dans l'esprit de l'analyse faite par Jacques Delpla et Jakob von Weizsäcker, The Blue Bond Proposal, 6 Mai 2010

A ce stade, il est difficile de dire ce qui sortira de la co-décision. Notamment, depuis le 4 février dernier et les propositions de Mme Merkel de conclure un « Pacte de compétitivité ». Cette initiative est une très bonne nouvelle pour l'Europe.

Ce pacte contient 2 éléments extrêmement positifs :

- La Chancelière donne le signal clair qu'elle accepte ce qu'elle avait refusé jusqu'à ce jour : la zone Euro a besoin d'une coopération accrue à 17 ;

- Elle reconnaît aussi le besoin d'une convergence macro-économique accrue et mentionne notamment le renforcement de la mobilité transfrontalière, le rapprochement des âges de départ à la retraite, une certaine harmonisation de la base de l'impôt sur les sociétés ou encore l'introduction d'un critère minimal d'investissement dans la recherche et la formation. La Chancelière réclame également des réformes constitutionnelles internes en vue de solenniser l'engagement de discipline budgétaire.

Une conduite plus étroitement coordonnée de la zone euro est souhaitable, tout comme une convergence accrue des politiques économiques nationales, nous l'avons déjà dit.

Toutefois l'âge de départ à la retraite, les impôts ou les réformes constitutionnelles sont des thèmes sensibles. Pour réussir à avancer ensemble dans ces manières, la coordination pourrait bien ne pas suffire :

(1) D'abord pour des raisons d'efficacité. Qui peut croire qu'à l'avenir des ministres contrôleront étroitement leurs collègues quand ceux-ci sont à la fois les dirigeants des pays voisins et parfois même leurs clients ? Combien de sous-marins l'Allemagne ou la France ont-ils vendu à la Grèce avant de lui reprocher de se surendetter ? A l'évidence, les ministres nationaux choisiront toujours de satisfaire leurs électeurs (et ce qu'ils croient être l'intérêt national) plutôt que de faire plaisir au Conseil.

Dominique Strauss-Kahn a déjà souligné – en tant que Directeur Général du FMI -, que l'UE avait besoin d'un agenda piloté de manière centrale, avec des politiques communes et un budget digne de ce nom. Aussi provocateur que cela puisse paraître en Allemagne, il a raison. Dans les dernières années, le Conseil a privilégié

la subsidiarité et favorisé la „coordination ouverte“. Les résultats sont décevants et les fortes centrifuges plus fortes que jamais (qu'on se souvienne notamment de l'échec cuisant de la stratégie de Lisbonne mais aussi des limites auxquelles se heurte la poursuite du Marché Unique).

(2) Mais aussi pour des raisons démocratiques : si les ministres nationaux perdaient toute marge de manœuvre, que resterait-il de la démocratie au niveau national ?

Pour être tout à fait sincère, que se passerait-il si bientôt la perception dominait, dans les opinions que les principales décisions de politique économique ou sociale sont prises « à Berlin » voire « à Karlsruhe » ?

Même si je suis persuadée que la Chancelière fait une analyse qui va dans le bon sens, je tiens à dire ce soir – parce que je me considère une amie de l'Allemagne – qu'il faut prendre garde aux „Diktats“. Un tel système pourrait se révéler néfaste pour l'UE et pour l'Allemagne elle-même.

Tommaso Padoa-Schioppa, l'un des pères de l'Euro qui nous a hélas quittés récemment⁹ avait poussé l'analyse plus avant. Il considérait que la gouvernance de l'euro souffrait d'une faiblesse majeure parce que « *le pouvoir de coordination est justement dans les mains de ceux qui devraient lui être soumis* ». Celui qui agit ne peut pas en même temps être celui qui contrôle ; telle est la règle de la séparation des pouvoirs. Dans cette confusion des rôles réside le talon d'Achille des réformes qui nous sont proposées.

Le pacte de Mme Merkel envisage certes que « *des représentants des Parlements nationaux se rencontrent régulièrement et accompagnent ce processus de coordination renforcée, au-delà des législations nationales* ».

Mais que signifie „accompagnent“ ? (le verbe « begleiten » est ambigu – la langue allemande est d'ordinaire plus précise).

Là où le contrôle démocratique serait indispensable – au niveau européen – il n'est pas proposé. Là où les contrôles existent, au niveau national, ils ne peuvent pas être

⁹La stabilité oui mais aussi la croissance, Notre Europe, Octobre 2010,

entièrement efficaces. Aucun Parlement national n'est en mesure de contrôler les lacunes de l'action d'un autre Etat ou du Conseil dans son ensemble.

C'est pourquoi du reste, depuis 1979, le Parlement européen est élu au suffrage universel direct. Dans les dernières décennies, le renforcement du PE a toujours été une priorité de la politique européenne allemande, et nous lui en sommes reconnaissants. En 2007, Mme Merkel elle-même a négocié le traité de Lisbonne qui a élargi le champ de nos prérogatives.

Et voilà pourtant que maintenant, elle ignore le rôle qu'en co-décision le PE exerce en matière de législation sur la gouvernance économique.

Dans son pacte, le paquet de la Commission est présenté de manière curieuse comme „les propositions de la Task force de M. Van Rompuy » qui doivent être adoptées d'ici juillet. Le Conseil déterminerait ainsi seul le contenu et le rythme ! Il est heureux en revanche que les conclusions officielles du Conseil européen du 4 février décrivent de manière exacte la procédure de co-décision: le Conseil européen évoque l'espoir d'un accord formel avec le PE sur les propositions de la Commission.

Il est vrai que la zone Euro n'a pas son propre Parlement et que la question de la légitimation démocratique de la zone Euro est en conséquence très difficile. Mais peut-être l'université Humboldt, et d'autres excellents juristes européens, pourraient-ils nous aider à être plus créatifs au lieu de renoncer à l'ambition d'une légitimation démocratique européenne.

Depuis des années, des Français de tous bords réclament un „gouvernement économique“. Le mot a été repris par la Chancelière et le ministre des finances Schäuble mais personne ne le définit, ni ne précise à qui ce « gouvernement » rendrait des comptes, ce qui est une exigence démocratique minimale.

Que le Conseil européen ou l'Eurogroupe prenne les décisions les plus importantes de la politique économique et sociale, sans contrôle parlementaire au niveau européen, ni débat public par delà les frontières, voilà qui ne correspond pas aux exigences de notre temps. Cela rappelle plutôt l'adage d'Ancien Régime: „*ci veut le Roy, ci veut la loi*“ !. En tant que membre du groupe des libéraux et démocrates du PE, c'est un archaïsme que je ne peux accepter.

Il n'est pas permis d'appeler „gouvernement“ une laborieuse coordination à 17, jusqu'à ce jour inefficace et, de surcroît, échappant à tout contrôle.

C'est pourquoi ce soir, je tiens à dire ce que j'ai sur la conscience : une réforme plus poussée de l'Union économique et monétaire, voire une nouvelle construction de l'UE est nécessaire. Non pas pour des motifs idéalistes mais parce que nous avons pu constater, de manière concrète, les limites de la coordination. La procédure qui nous est proposée pour l'avenir, se heurterait elle aussi aux exigences de la démocratie et pourrait même s'avérer dangereuse.

Je sais bien que le débat en Allemagne est difficile. En France aussi, d'ailleurs. Mais quand Robert Schuman en 1950 - cinq ans seulement après la guerre – a proposé à l'Allemagne un partenariat entre égaux dans la CECA, cette idée n'était absolument pas populaire en France. S'il avait pensé à la prochaine élection, où en serions-nous aujourd'hui ? Gorbatchev n'a pas non plus suivi le peuple soviétique quand il a accepté que l'Allemagne unie fasse partie de l'OTAN.

Jean-Claude Trichet¹⁰ a déjà expressément appelé à une „fédération budgétaire“. Ici même, voilà près de onze ans, Joschka Fischer a plaidé pour une union plus étroite.

Nous sommes confrontés à une décision historique, et c'est surtout de l'Allemagne que tout dépendra.

III. L'Allemagne à la croisée des chemins

En tant qu'Etat membre le plus riche et le plus puissant de l'UE, l'Allemagne peut assez aisément imposer ses vues au Conseil européen et au Conseil des Ministres, au besoin contre la volonté des autres. Mme Merkel a ainsi obtenu récemment, pour des raisons strictement internes, une révision des traités qui, dans beaucoup d'Etats membres est considérée comme inutile et hasardeuse. On peut à la rigueur comprendre cette demande dans le contexte de crise actuel. Mais, dans la durée, une telle attitude - tout comme un directoire franco-allemand – créerait des tensions

¹⁰ Le Monde 31 mai 2010

insupportables. Les réactions négatives après le sommet de Deauville donnent un aperçu de ce qui se passe quand les « grands chefs » passent en force sans consulter personne.

A Bruges en novembre dernier,¹¹ Mme Merkel a tenu un discours (largement passé inaperçu en France) où elle a plaidé pour une „méthode de l'Union » qui donne le rôle central au Conseil. Elle a donné l'impression, confirmée par son pacte, de vouloir retourner aux temps antérieurs à la construction communautaire. Jean Monnet a pourtant mis au point, après la guerre, la „méthode communautaire“ (et inventé la Commission) en réponse à l'impuissance avérée de la Société des Nations et des cercles intergouvernementaux, dont il avait fait lui-même l'expérience.¹²

Ainsi s'est opéré un étrange rapprochement franco-allemand ; trop souvent, c'est la France qui a cultivé une certaine ambiguïté vis-à-vis de l'Europe communautaire. C'est donc aux deux pays que je m'adresse : voulons-nous une UE en mesure d'agir ou nous contentons-nous d'une « société des nations » paralysée ? Les 60 dernières années sont-elles une parenthèse de l'Histoire ou croyons nous ensemble que l'organisation supranationale de l'Europe peut servir de modèle dans la mondialisation et donc doit être défendue, quitte naturellement à être perfectionnée ?

Dans l'intérêt de l'Allemagne et de la France, dans l'intérêt de l'UE nous devons cultiver notre héritage : la méthode communautaire. Avec cette méthode de travail, un organe neutre, indépendant, est placé au centre du jeu pour défendre l'intérêt général, en coopération avec les Etats membres. Aucun « grand » pays ne peut imposer sa volonté, ni en principe aucun « petit » bloquer la machine. A côté des Parlements nationaux, le Parlement européen assure la légitimation démocratique.

C'est pour de bonnes raisons que les juges de Karlsruhe tiennent à préserver les extraordinaires réalisations de la RFA d'après-guerre. Depuis 1949, la RFA puis l'Allemagne unie offrent un modèle accompli de démocratie. Nous avons besoin, dans l'UE, de juges constitutionnels exigeants qui réclament que les citoyens puissent, par leur vote peser sur les décisions. Et qui soulignent en permanence que

¹¹ Rede in Bruges, Collège d'Europe, 2.11.2010

¹² Für eine Gesamtanalyse, Sylvie Goulard, Le Coq et la perle, Le Seuil 2006

l'opinion publique est partie intégrante de la démocratie. J'ai beaucoup de respect pour ces vues.

Toutefois, le peuple allemand lui même s'est fixé l'objectif de « *participer, comme membre à part entière, à une construction européenne qui serve la paix du monde* ». L'Allemagne est un grand pays exportateur. Les Allemands sont conscients de la mondialisation.

Dans ces conditions, pourquoi notre organisation politique ne pourrait-elle pas prendre d'autres formes que les Etats et Nations que nous connaissons jusqu'aujourd'hui ? Ceux-ci sont déjà aux prises avec une mondialisation qui relativise considérablement la souveraineté. De « principe d'éternité », il ne saurait être question dans les oeuvres humaines. Au XXème siècle, Paul Valéry nous a appris que „*nous autres civilisations savons désormais que nous sommes mortelles*“ et que l'Europe ne serait bientôt plus que « *le petit Cap de l'Asie* »...

Déjà en 1966, Paul Henri Spaak écrivait fort justement ¹³: « *Les nations telles qu'elles existent aujourd'hui se sont lentement formées. Elles sont le produit d'une longue évolution. Au nom de quoi peut-on prétendre que, dans leur état actuel, elles ont atteint leur état définitif ? Quelle est donc la loi qui leur interdirait de se fédérer d'abord et de s'intégrer ensuite ? Qui peut croire que telles qu'elles existent, elles vont se perpétuer à travers toutes les transformations du monde et que les incroyables progrès techniques vont laisser immuables les sociétés humaines telles qu'elles se sont un moment fixées au travers des temps ?* »

Les réformes nécessaires seront plus faciles à mener si nous partons du point de départ correct et, dans le fond, rassurant: dans la zone Euro notre souveraineté est déjà partagée. La légitimation démocratique que la Cour constitutionnelle fédérale réclame à juste titre, ne peut pas être recherchée au seul niveau national mais doit s'enraciner au niveau européen.

Le « long chemin de l'Allemagne vers l'Occident » (Winkler) ne doit pas s'arrêter à Karlsruhe. Il peut mener l'Allemagne à prendre la tête d'un processus de création d'une entité européenne unie.

¹³ Article pour Le Soir « Le désarroi européen », 4 novembre 1966

Quelle entité? Une puissance unie capable de s'affirmer vis-à-vis du monde extérieur, une entité qui soit à la fois démocratique et juste sur le plan social. Le meilleur nom qui me vient à l'esprit est celui d'Etats-Unis d'Europe proposé jadis par Victor Hugo.

Cette nomination ferait bien apparaître que nos Etats, nos cultures, langues et identités ne sont pas menacés de disparition. Mais qu'une Union fédérale est nécessaire – sans autre atermoiement – pour avoir de l'influence aux côtés des Etats-Unis, de la Chine, du Brésil ou de l'Inde.

La prétention du Conseil, et des élites nationales à représenter toute l'Europe („Alleinvertretungsanspruch“) ne correspond plus au stade actuel de l'intégration.

Naturellement, ces Etats-Unis d'Europe ne se feront pas en un jour. Mais notre responsabilité est de montrer de nouveau sans ambiguïté quel est le but. D'une construction „sui generis“ nul ne tombe amoureux. Cette Europe là, ambiguë, incertaine, a cessé de faire rêver. Et elle ne justifie pas le degré de solidarité pour tant indispensable.

D'ici là, nous pourrions déjà essayer de mieux respecter nos propres réalisations. Je veux bien qu'on appelle le Parlement européen à réformer ses méthodes de travail ou qu'on réfléchisse à d'autres règles électorales. Je ne suis pas venue ici faire un plaidoyer aveugle pour une institution parce que j'y appartiens provisoirement mais, au contraire, je me suis présentée à l'élection au Parlement européen parce que je place la démocratie au-dessus de tout.

Une tendance récente me paraît particulièrement pernicieuse, c'est celle qui consiste nier toute légitimité au PE au motif qu'il n'y aurait pas de „peuple européen“. Si l'UE constitue une entreprise nouvelle, cette objection est sans portée. Et si nous partageons un même destin dans la zone Euro, elle est un peu courte.

Un peu plus d'ouverture sur les contrôles que le PE peut offrir, pourrait déjà aider à tirer le meilleur parti de la réforme en cours. Je prends un exemple concret. Les rapporteurs du PE proposent, entre autres, d'instituer une phase publique dans la surveillance de la zone euro. Si la Commission décelait une tendance préoccupante, le Commissaire pourrait venir présenter son analyse en public. Le ministre des

finances du pays concerné, accompagné par la présidence du Conseil, pourrait lui répondre. Au printemps 2010, M. Papandréou est ainsi volontairement venu devant la Commission des affaires économiques et monétaires du PE. La discussion approfondie sur la situation en Grèce a permis de dissiper un certain nombre de préjugés. La transparence pourrait aider à rendre la coordination plus efficace et à accroître la légitimité des décisions prises. Non pas pour « la plus grande gloire » du Parlement, mais dans l'intérêt général.

Nous devons admettre une faute commise ces dernières années. Sans doute n'est-ce pas un hasard si l'Allemagne se détourne de la méthode communautaire quand la Commission, avec ses 27 Commissaires, dont un grand nombre venant de pays plus petits que certains Bundesländer, a changé de nature. A l'avenir, nous devrions cesser de pratiquer le « politiquement correct » et réformer les institutions pour redonner à chacun le poids qui lui revient. Mais en attendant, de nombreux efforts sont possibles pour redonner du lustre à cette institution. Ainsi, au lieu de dénoncer les assauts règlementaires de « Bruxelles », l'Allemagne aurait pu songer à envoyer des personnalités de premier plan à la tête de la Commission. Le dernier Président allemand de la Commission est Walter Hallstein (57 / 68).

*

D'où ma conclusion : le moment est venu. Les pères fondateurs de la CEE avaient en vue une union politique. Les pères fondateurs de l'euro avaient en vue une union politique. La crise a apporté la preuve concrète que l'UE actuelle est dans une position vulnérable. Sans doute est-ce là la mission difficile mais passionnante de notre génération.

L'Allemagne peut apporter beaucoup à l'Europe.

Le concept de „soziale Marktwirtschaft“ (économie sociale de marché) est né en Allemagne, tout comme la réflexion de Max Weber sur « L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme ». Ce sont des inspirations plus utiles que jamais pour sortir dignement de la crise : l'homme ne vit pas que de pain.

Après des années difficiles, l'Allemagne a des résultats économiques remarquables. C'est une démocratie solide et un pays qui possède une expérience concrète du

fédéralisme. De ce point de vue, les Français ont beaucoup à apprendre des Allemands. Et les Allemands pourraient peut-être aussi admettre, au contact des Français, la nécessité de penser parfois de manière plus globale et centralisée. En bref, prendre les meilleures qualités du partenaire et non ses défauts ...

Le succès du fonds de secours de l'euro, sous la direction de Klaus Regling – a pour moi valeur de symbole. Puissent nos hommes et femmes politiques comprendre combien l'Europe gagne en respectabilité quand les vertus allemandes sont mises au service du projet européen. Mais, de préférence, dans la meilleure tradition communautaire, plutôt qu'en se lançant dans des aventures intergouvernementales hasardeuses. Du reste, Wolfgang Schäuble a lui-même écrit dans Le Monde la semaine dernière que cette proposition intergouvernementale n'était qu'un premier pas¹⁴...

Merci de votre attention

¹⁴ 4 Février 2011, Le Monde, Inventons un outil juridique pour garantir la stabilité de la zone Euro